
DESTINATAIRES :	À tout le personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Caroline Bourassa-Fulop, directrice médicale des services professionnels
DATE :	Le 3 avril 2025
OBJET :	Nomination de Docteure Michèle Lemay à titre d'adjointe au chef du Département de médecine générale du pôle 2

La directrice de la Direction des services professionnels et de l'enseignement médical du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Docteure Caroline Bourassa-Fulop, a le plaisir d'annoncer la nomination de Docteure Michèle Lemay au poste d'adjointe au chef du Département de médecine générale du pôle 2. Celle-ci sera sous la supervision de Docteure Caroline Bourassa-Fulop, DMSP et de Docteur Philippe Smith, chef du Département de médecine générale. Cette nomination prend effet le 4 avril 2025.

Diplômée du Collège des médecins de famille du Canada, des Licenciés du Conseil médical du Canada ainsi du National Board aux États-Unis et possédant plus de 45 ans d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Docteure Lemay était jusqu'à tout récemment Lauréate du Prix Jean-Paul Gendron en 2022 de l'Association des médecins omnipraticiens du Sud-Ouest, et ce, tout en menant plusieurs missions humanitaires avec Médecins Sans Frontières au courant de sa pratique. Elle avait notamment occupé la fonction de chef du Département de médecine générale au CISSS de la Montérégie-Ouest, l'ancien CSSS Jardins-Roussillon, et ce, en plus d'avoir fait plusieurs mandats ans au DRMG ainsi que des mandats à titre de représentante médicale au Conseil d'administration.

Docteure Lemay, en collaboration immédiate avec le chef de département, assumera localement les fonctions et les mandats qui lui seront confiés et assurera un rôle décisionnel dans les tâches opérationnelles ainsi que dans la gestion quotidienne des services médicaux et la supervision de la qualité des soins.

Nous sommes heureux d'accueillir cette dernière au sein de la direction et nous sommes convaincus qu'elle contribuera de manière significative à l'atteinte des objectifs et des aspirations départementales.